



Association
Internationale
Francophone des
Intervenants auprès des
familles séparées

AIFI

COACHING COPARENTAL

DÉFINITION DU COACHING COPARENTAL

« Le coaching coparental est un mode d'intervention et d'accompagnement auprès des familles séparées dont le processus est confidentiel. Il s'agit d'une approche familiale systémique qui peut s'échelonner sur plusieurs mois et qui nécessite une concertation entre tous les acteurs du monde judiciaire et psychosocial.

Le coaching coparental vise les objectifs suivants :

- Assister les deux parents dans la mise en place d'une coparentalité plus coopérative et une communication fonctionnelle entre eux au sujet des besoins de leurs enfants ;*
- Contribuer par ses conseils et son assistance au développement de meilleures attitudes entre parents et de pratiques éducatives améliorées avec leurs enfants ;*
- Soutenir les parents afin qu'ils mettent en œuvre le plan parental convenu entre eux, à l'aide d'un médiateur, d'un expert, d'un intervenant de la protection de la jeunesse, de leurs avocats ou déterminé par un Tribunal ;*
- Accompagner la famille afin de faciliter la reprise de contacts entre un enfant et son parent non- gardien (parent non hébergeant) selon l'entente des parents ou en fonction du jugement rendu par le juge de la famille ;*
- Fournir, si requis, des informations sur l'état des connaissances sur les modalités du partage du temps de vie des enfants, l'impact de la séparation et des conflits parentaux sur les enfants, les réactions et besoins des enfants en fonction de leur âge et stade de développement. »*

L'AIFI en la personne de Lorraine Filion et la LFSM en la personne de Jocelyne Dahan ont le 30 novembre 2022 organisé un webinaire franco-qubécois sur le même thème du coaching coparental et beaucoup d'entre vous nous ont demandé quelles suites pouvaient être données à cette manifestation.

Parmi les suites, il y a déjà eu des formations de deux journées au Coaching coparental qui furent organisées.

A présent, Jocelyne Dahan et Lorraine Filion ont le plaisir de vous informer de la création du Réseau International Francophone des Coachs Coparentaux. Ce réseau placé sous l'égide de l'AIFI sera animé par messieurs Paul Demaret et Dominique Lefeuvre formés au coaching coparental et membres du Conseil d'Administration de l'AIFI (www.aifi.info) et joignables par l'adresse coachcoparental.aifi@gmail.com.

Depuis la fin de l'année 2023, ce **Réseau International Francophone des Coachs Coparentaux** (RIFCC) réunit les professionnel.le.s. ayant participé à une session de formation sur le thème : « Coaching coparental » et animée par Madame Lorraine Filion ou un.e autre formateur.trice.

Ce réseau a, notamment, pour objectifs : de définir les conditions d'exercice, son éthique, d'établir un répertoire qui sera inséré sur le site de l'AIFI pour faciliter l'accès des familles aux professionnels et de le faire connaître auprès des professionnels et des pouvoirs publics de chacun de nos pays respectifs.

L'inscription à ce réseau est conditionnée par des éléments suivants :

- Avoir suivi et justifier d'une session de formation au coaching coparental (d'un minimum de 2 journées) quel que soit le centre de formation,
- Être adhérent de l'AIFI (bulletin d'adhésion sur AIFI.info),
- Adresser les documents relatifs à votre formation à : coachcoparental.aifi@gmail.com
- Compléter le formulaire : <https://forms.gle/yD4tvQr2T85YsrTS8>

La première rencontre en présence des membres de ce réseau des coachs coparentaux se déroulera à Luxembourg dans le cadre du 12ème COLLOQUE INTERNATIONAL DE L'AIFI les 17 et 18 mai 2024, et plus précisément à l'issue de la journée de formation, « Coaching Coparental » proposée le mercredi 15 mai 2024.

Afin de se rencontrer une première fois, nous vous proposons d'ores et déjà une **visioconférence le mardi 13 février 2024 à 18h** (heure de Paris). Vous recevrez le lien ZOOM quelques jours à l'avance.

Cordialement,

Paul Demaret et Dominique Lefeuvre
Coresponsables de ce réseau pour AIFI
25 janvier 2024